

Compte rendu du Conseil d'école extraordinaire du 10/09/2020

Présents : Laurent Pierre Komlan, Proviseur ; Céline Gratiolet, DAF ; Georges Geeraerts, Président de l'APE, Patrick Bogeat, Directeur du primaire, Rakoto mamonsy Hanta, TPS/PS ; Lakhi Shehnaz, MSA ; Njarasoa Sophie, GSB ; Rakotobe Noro, Malgache ; Andriamamonji Léa ; Razanamampionona Olivia ; Razafitsihadinoina Gilde, CM1B ; Herzog Nadia, CM2A ; Raharimanana Mathieu, CM2B ; Delcourt Régis, CM1/CM2 ; Chan Ming Mickaella, CM1 A ; Habert-derrien Hélène ; Grand-Nijdam Christelle ; Kessaria Christelle ; Feyd'herbe Anna ; Favre-Buisson Eric, GSA ; Jaomisaina Marielle, malgache

Excusés : Les professeurs en classe et les parents élus non disponibles durant ce créneau horaire.

Monsieur le Proviseur ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence à ce conseil extraordinaire destiné principalement à transmettre des informations pour cette rentrée particulière. Il présente Patrick Bogeat qui succède à Christophe Lefèvre, sur le poste de Directeur du primaire.

Le Directeur aborde les points à l'ordre du jour :

La rentrée. Les choix faits pour cette rentrée ont été réfléchis et ajustés par la direction, tout au long de l'été, en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires et des directives de l'Etat Malgache, de l'Ambassade de France ainsi que des consignes de l'AEFE.

- ⑩ 1ère semaine : reprise de contact des élèves avec l'école durant une matinée, avec les professeurs de 2019/2020, pour achever l'année, récupérer le matériel scolaire laissé au moment de la fermeture inattendue de l'établissement. Ce temps a été très apprécié par les élèves et les enseignants qui ont pu symboliquement « achever leur année scolaire ». Des premiers travaux ont été donnés aux élèves afin de reprendre progressivement le rythme.
- ⑩ 2ème semaine : Rentrée dans la classe supérieure avec le nouveau professeur, une matinée dans la semaine, installation dans la nouvelle classe, discussion et verbalisation sur ce que les enfants ont vécu durant le confinement,

A ce stade, les apprentissages n'ont repris que partiellement, la présence des élèves n'étant autorisée par les instances uniquement sous réserve de l'application stricte de consignes : nombre maximum de personnes, désinfection des locaux... Ces deux premières semaines auront permis de mettre en place le protocole sanitaire en l'expliquant et en le faisant vivre aux enfants, notamment les plus jeunes.

- ⑩ A partir du 14 septembre, les cours pourront reprendre à un rythme normal, en présence de tous les élèves du primaire.

Notons que seules deux écoles françaises de Madagascar (lycée de Tananarive et lycée de Tamatave) pourront reprendre en présentiel avec tous les élèves et toutes les classes le 14 septembre. Pour certaines, l'évolution de l'épidémie ne le permet pas, pour d'autres, nombre de professeurs restent bloqués à l'étranger. A Tamatave, l'équipe pédagogique du primaire est au complet et au lycée, un seul enseignant manque à l'appel, bloqué en France.

Vigilance : Toute la communauté du Lycée doit maintenir une grande vigilance dans le respect des gestes barrières car une propagation de la covid est encore possible à ce stade de l'épidémie.

Structure pédagogique : 381 élèves sont répartis en 17 classes pour une moyenne de 22 élèves par classe.

TPS/PS - PS/MS - GSA - GSB - CPA - CPB - CE1A - CE1B - CE1/CE2 - CE2A - CE2B - CM1A - CM1B - CM1/CM2

Il aurait été possible de répartir les élèves en 16 classes mais la direction et l'APE ont fait le choix d'ouvrir une classe pour maintenir un effectif peu élevé au cycle 3, pour une meilleure prise en charge des élèves après une longue fermeture de l'école.

Aux 17 enseignants des classes, s'ajoutent 11 personnels pédagogiques :

- œ 5 ASEM
- œ 1 professeur d'anglais
- œ 2 professeurs de malgache
- œ 1 professeur remplaçant
- œ 1 professeur chargée de la BCD
- œ Le directeur

Cela permet d'organiser des phases de travail en groupes réduits, ce qui allège encore les effectifs.

A propos des doubles niveaux : Nous avons parfois du mal à imaginer comment peut fonctionner une classe à double niveau. Il suffit pourtant de se rendre compte que déjà dans une classe à un seul niveau, par exemple 25 élèves de CE2, il n'y a jamais un seul «niveau». En effet, les enfants évoluent tous à des rythmes différents, entre garçons et filles, entre ceux qui sont nés en début d'année et ceux au mois de décembre, entre ceux qui empruntent 1 livre par semaine à la BCD, les sportifs, les rêveurs, les amateurs de jeux mathématiques... Un professeur gère sa classe en prenant en compte toutes ces différences.

A propos des critères de répartition des élèves : L'objectif prioritaire est la création de classes équilibrées, les plus hétérogènes possibles. Nous veillons donc à équilibrer le nombre de filles et garçons, les âges (mois de naissance), les compétences, les difficultés éventuelles... Les autres critères comme le choix des camarades ou du professeur ne sont pas pris en compte. L'école est un lieu de travail.

Qu'est-il prévu si un cas de covid est signalé ?

Le Lycée appliquera un protocole dans le cas où un élève (ou un personnel) présenterait des signes de covid :

- œ Isolement de la personne
- œ Prévenir sa famille, il devra consulter un médecin
- œ Si le médecin confirme la suspicion de contamination, un test sera pratiqué, Dans l'attente des résultats, les personnes ayant été en contact avec l'enfant (ou l'adulte) seront prévenues afin de surveiller l'apparition éventuelle de symptômes et invitées à faire un test si le médecin le juge nécessaire.

Si un cas de covid est confirmé par un test, toutes les personnes en contact seront invitées à faire un test et à surveiller l'apparition de symptômes.

La décision éventuelle de fermeture d'une ou plusieurs classes ou de l'établissement serait prise par les autorités compétentes et le Lycée s'y conformera.

Cela renvoie à la question de l'organisation des apprentissages en distanciel :

La fermeture brutale des établissements dans le courant de l'année, a plongé les élèves, les familles et les enseignants du monde entier dans la difficulté. Aujourd'hui, nos équipes pédagogiques ont tiré les leçons de ce confinement. Bien qu'il reste le problème difficilement soluble de l'accès à Internet pour tous, nous serons en mesure d'organiser la récupération par les parents des travaux à effectuer (sous format papier), ce, dans la mesure où les déplacements sont autorisés. Ce n'était pas le cas en

mars avril où il était même interdit de transmettre des documents papier.

D'autres solutions sont à l'étude comme l'accès à une plate-forme de travail en ligne, l'exploitation de nouveaux outils mis au point, des temps de travail synchrones (visios...) qui pourraient être organisés en cas de nouvelle fermeture de l'école.

Le confinement a aussi rapproché les partenaires de l'école qui ont pris la mesure des difficultés de l'autre : le métier d'enseignant, le rôle éducatif des parents... Quant aux élèves, ils ont pris rapidement conscience de la gravité de la situation et ce sont eux qui ont été les plus prompts à respecter les gestes barrières.

Si nombre de compétences ont pu être développées à la maison, notamment des compétences transversales utiles en classe, comme l'autonomie ou la maîtrise d'outils de communication, des évaluations diagnostiques seront indispensables pour programmer les apprentissages en ce début d'année.

Les évaluations diagnostiques : Elles ont pour objectif de mesurer les compétences acquises par les élèves, avant de programmer les apprentissages pour l'année. Les enseignants feront un bilan de ces évaluations et l'équipe transmettra aux familles les priorités pédagogiques qui en découlent.

Pistes de réflexion. Parce qu'une nouvelle année commence, le directeur souhaite lancer deux pistes de réflexion autour de la pédagogie et invitera prochainement les membres du Conseil d'école à se positionner, au regard des textes officiels et du projet d'école.

A- La place des langues vivantes au primaire : Le français, l'anglais, le malgache, le mandarin

B- Les horaires hebdomadaires du primaire

Ces deux réflexions sont étroitement liées puisqu'elles touchent à l'emploi du temps de l'élève.

Pour les enseignants, la réflexion sera menée lors des Conseils de cycles et une synthèse sera communiquée au Conseil des maîtres.

Pour les parents élus, il conviendra qu'un petit groupe puisse se réunir dans les toutes prochaines semaines avec le Directeur, en amont du prochain Conseil d'école.

Les réunions de rentrée : Les réunions de rentrée par classe se dérouleront samedi 19 septembre selon un planning qui sera joint au cahier de liaison des élèves.

Les élections des parents et des personnels aux instances du lycée :

☞ Semaine du 14 septembre : diffusion aux familles des informations

☞ Semaine du 21 septembre : dépose des listes de candidats

☞ Semaine du 05 octobre : élections

